

Séance du 22 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 18 décembre 2023

Présents : Pascal THEVENOUX, Christophe RONGET, Xavier ANGLEYS, Thierry POUJOL, Françoise BICHARD, Hervé CHATEAU, Maxime DUCAROUGE, Ludovic GOGUE, Didier MAURICE, Ludovic TINET.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Laurent TALON à Thierry POUJOL, Béatrice BROUETTE à Pascal THEVENOUX, Pierre-Yves CAILLIATTE à Ludovic TINET.

Secrétaire de séance : Xavier ANGLEYS

A L'ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} décembre 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 1^{er} décembre 2023.

Investissement 2024

Renouvellement du tractopelle : Un tractopelle ancien est aujourd'hui en copropriété avec la commune de Coulanges. Nos voisins très favorables à son renouvellement ont sollicité la position de notre commune de Pierrefitte sur Loire sur ce renouvellement. Un tractopelle d'occasion a été vu par les élus des deux communes en vue de ce remplacement. Le Conseil Municipal, plutôt favorable à cette acquisition souhaiterait connaître le coût de remise en état sur les défauts constatés (fuite tête de vérin, problèmes sur inverseurs, patins électriques, feux de travail... filtres et vidange... Prix du tractopelle : 32 000€HT soit 16 000€ HT par commune, une reprise de l'ancien étant dans le domaine du possible.

Autres travaux : Différents devis ont été présentés

Eglise : * Remplacement des portes : 3 625€ HT

* Mise en conformité du coffret de sécurité dans la chambre des cloches : 1 293 €HT

* Une inspection de la couverture, toiture du clocher sera faite par Vivien DUBUISSON en janvier en même temps que la réparation des chenaux à l'école de garçons.

Vestiaires du foot : Une demande de financement a été sollicitée par l'Association Sportive Pierrefittoise pour des travaux dans les vestiaires du stade (estimation, fournitures 2 500€ HT). Une réunion avec les dirigeants et la commission travaux sera programmée.

Voirie : Le Conseil Municipal est informé de problèmes d'élimination de l'eau sur le chemin des Launays dus à un affaissement de la voirie à plusieurs endroits. La commission voirie devra se rendre sur place et se faire conseiller sur la conduite à tenir.

Matériel cantine : Plusieurs pannes ou dysfonctionnements ont été signalés sur le lave-vaisselle et le four. Une surveillance particulière à ces appareils est nécessaire. Monsieur le Maire évoque la difficulté à faire déplacer les entreprises compétentes pour établir des diagnostics ou faire l'entretien.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, à travers son article 15 donne la possibilité aux Conseils Municipaux de définir des zones d'accélération sur lesquelles les projets d'installations d'énergies renouvelables seront facilités et accélérés. Compte tenu des enjeux environnementaux, agricoles et paysagers, le Conseil Municipal est unanimement d'accord pour identifier une zone d'accélération au sud de la commune sur les parcelles ZR1, ZR2 et ZR12 au lieu-dit « Les Grands Brûlés ».

Afin de pouvoir délibérer valablement, cette zone identifiée par le Conseil Municipal comme potentiellement zone d'accélération doit faire l'objet d'une concertation publique.

Le Conseil Municipal prévoit de présenter un dossier indiquant la délimitation de la zone ; entre le 15 janvier et le 2 février, ce dossier sera à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie. Deux permanences d'élus se tiendront le vendredi 24 janvier et le vendredi 2 février entre 10h et midi afin de pouvoir répondre à d'éventuelles questions. Un registre sera également ouvert durant cette période. Il est important de rappeler que cette zone identifiée correspond à 1 projet en cours pour une installation de panneaux photovoltaïques et que ce projet sera présenté dans ses grandes lignes au cours de cette concertation.

Rythmes scolaires

La précédente dérogation obtenue pour la répartition des heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours arrivant à son terme, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le renouvellement de cette demande de dérogation. Dans l'intérêt des enfants, il apparaît important pour le Conseil Municipal de préserver la stabilité des horaires scolaires et de maintenir l'organisation actuelle. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler sa demande de dérogation pour maintenir la répartition des heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.

Concernant la pause méridienne et compte tenu du nombre d'enfants en maternelle, l'organisation actuelle est compliquée avec le transport des enfants à la cantine dans le temps normal imparti. Dans l'intérêt des enfants, des enseignants et du personnel concerné, le Conseil Municipal n'est pas opposé à un allongement de 10 à 15 minutes de cette pause si le transporteur est d'accord car l'heure de la sortie de fin de journée devra également être décalée de 10 à 15 minutes, ainsi que les parents d'élèves. La question devant être à l'ordre du jour du prochain conseil d'école pour que la décision soit communiquée à la direction des services départementaux de l'éducation nationale avant le 29 février. En cas de désaccord des intéressés, transporteur et parents d'élèves, la pause méridienne restera en l'état.

Tarifs cantine

Le Conseil Municipal fixe le tarif des repas de la cantine pour l'année 2024 à :

* 2.25€ le repas enfant

* 4.50€ le repas adulte

Cette augmentation est motivée par l'augmentation des produits alimentaires sans tenir compte de l'augmentation des coûts énergétiques et de main d'œuvre.

Questions et informations diverses

Christophe RONGET informe le Conseil Municipal que la mise en route du panneau lumineux s'est bien passé, que son fonctionnement est maintenant normal et maîtrisé.

Xavier ANGLEYS informe le Conseil Municipal qu'il a récupéré les plants pour la future plantation avec Thierry PILLAVOINE. Ils sont maintenant en jauge. Les conditions climatiques actuelles ne faciliteront pas la plantation si elles ne s'améliorent pas.

Cérémonie des vœux : elle aura lieu le 5 janvier à 18h30. Une commande de galettes des rois a été passée pour accompagner le vin d'honneur.

La distribution du calendrier des manifestations est en cours.